

Chicoutimi, le 13 mai 2015

Mme Anne-Marie Parent
Présidente de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, Bur. 210
Québec QC
G1R 6A6

OBJET : Projet d'ouverture et d'exploitation de la mine d'apatite du Lac à Paul
au Saguenay-Lac-Saint-Jean (projet d'Ariane Phosphate)

Madame la présidente, Mesdames et Messieurs de la Commission :

Par la présente, je désire apporter mes commentaires et mes réflexions au sujet du projet minier d'Ariane Phosphate, quelques gouttes d'eau personnelles au moulin public des discussions. Je vous écris en tant que « simple citoyenne » de la région, citoyenne et résidente depuis bientôt 34 ans. Je dépose ce mémoire avec tout mon cœur, tout le respect et tout l'amour que je porte envers la Terre et envers la belle nature que nous avons le privilège d'habiter et de côtoyer ici dans la région.

Je m'intéresse au projet à prime d'abord parce que la santé de notre environnement me préoccupe énormément. L'environnement n'est pas quelque chose à l'extérieur de soi dont on devrait s'occuper de temps à autre, comme lorsqu'on met son bac de récupération à la rue, par exemple. L'environnement est, oui, le paysage qui nous entoure mais, il est beaucoup plus : non seulement la source de notre abondance mais aussi, il est nous : il fait partie de nous, nous faisons partie de lui. Il est l'air que nous respirons, l'eau que nous buvons, la nourriture que nous mangeons, tout ce que nous assimilons en notre corps. Il est le climat, la pluie qui nourrit tout ce qui pousse dans nos terres, dans les forêts. Il est le sol, les lacs, les cours d'eau, les forêts, toute la flore, toute la faune. La santé de l'environnement est à la longue notre santé, la mienne et la votre. Il est notre « chez nous » et aussi le « chez soi » de toutes les créatures avec qui nous partageons cette région. La faune et la flore que nous oublions, je crois, trop facilement et trop souvent dans nos élans de « développement » et d'exploitation de ressources. Il est aussi la beauté des endroits naturels, lieux de ressourcement, de détente et d'émerveillement.

En principe, je ne suis pas nécessairement contre l'idée une mine au Lac à Paul : nous avons besoin d'utiliser les ressources naturelles; je suis également consciente du besoin d'emplois pour la région. Mais, pour que je donne mon appui à ce projet, il faut que je sois satisfaite que les impacts soient au minimum possible, impacts sur le terrain, sur la faune, sur le Parc des Monts Valins, sur les activités récréo-touristiques qui se pratiquent déjà dans ces endroits. L'achalandage accru sur les routes forestières et la pollution (sonore, poussière, GES, etc.) sont des questions préoccupantes. Les promoteurs proposent de se servir des routes forestières existantes pour arriver au chemin 172. Leurs camions vont rouler jour et nuit 5/7, 50,000 tonnes de concentré acheminés de la mine jusqu'à Ste-Rose-du-Nord par jour! La route préconisée passe par le Parc des Monts Valin. C'est un PARC de conservation, un parc pour la récréation en plein air. LES CAMIONS DE MINE N'ONT PAS D'AFFAIRE À PASSER PAR LÀ! C'est mon avis. C'est mon cri du cœur. Respectons la mission de nos parcs!

Que proposent-ils, les promoteurs, pour réhabiliter le site (cet énorme trou dans la terre prévu d'atteindre 2.3km de long par 600m de large par 400m de profondeur) une fois que la mine est épuisée? Et que proposent-ils pour contrôler la pollution créée par la production de la concentré d'apatite? Ces questions me préoccupent mais, ce qu'il m'inquiète même plus c'est l'impact éventuel sur le Saguenay, sur ses eaux, sur les êtres vivants qui les habitent, sur ses rives, sur la qualité de vie des communautés locales et, par extension, la qualité de vie de toute la région. Tout est étroitement lié.

Depuis 34 ans, je reste au Saguenay. Par choix, pour la langue française que j'affectionne particulièrement et pour la beauté naturelle des environs. Cette beauté, je vois érodée de plus en plus. Il y a de moins en moins d'endroits à proximité qui ne sont pas « développés » (les déforestations importantes pour nouveaux quartiers résidentielles, par exemple, ou le port de la Grande Anse et son chemin de fer avec la destruction d'habitats naturels (bluets-pins) très intéressants que cela a entraîné en sont un couple d'exemples). Et maintenant une mine avec son port proposé pour Saint-Rose-du-Nord! Les paysages aux alentours de L'Anse-à-Pelletier et de Ste-Rose-du-Nord sont magnifiques, à couper le souffle, des bijoux. Si vous n'avez jamais visité ces endroits, je vous incite d'y aller voir comme ils sont beaux! Oui, je plaide pour la beauté! Je plaide pour ces lieux de paix et de ressourcement en milieu naturel. Ce sont ces

endroits-là qui fait la beauté de la région, qui fait en sorte que les gens ont envie de séjourner ici. Quelle horreur voir construire un port industriel, bruyant, poussiéreux dans ces coins magnifiques! Sans parler de la pollution lumineuse, car le port est censé fonctionner 24/24. Sans parler, non plus, de l'augmentation du trafic maritime dans le fjord (combien de bateaux, à quelle fréquence, pour combien de mois par année?). Je m'inquiète des impacts sur la qualité des eaux et sur la faune, surtout celle à risque, les bélugas notamment. Eux aussi on le droit de vivre dans un environnement sain.

Je vois dans ce projet une incohérence vis-à-vis le développement touristique dans le Saguenay : le cap Jaseux, le Parc Maritime du fjord, les croisières sur fjord, le Parc de conservation du Saguenay... Les touristes sont incités de venir en la région pour sa beauté naturelle, pour le fjord. Vous n'avez que consulter le Guide touristique du Saguenay-Lac-Saint-Jean pour constater à quel point la « nature » est un attrait important dans l'économie régionale – les visiteurs ne viennent pas pour tomber en pâmoison devant l'aspect visuel (et sonore) d'encore un autre port industriel!

Le projet tel que présenté propose d'acheminer le concentré à Ste-Rose-du-Nord et ne fait qu'une brève mention d'un « port à construire ». Il n'y a aucune mention de la protection des eaux du Saguenay, ni de la faune qui l'habite, ni des environs du futur port. Approuver la mine telle que proposée veut dire approuver la route de sortie vers le 172 et, forcément, « approuver » le choix du site portuaire y relié, comme face à un fait accompli. **C'est pour cela que je ne peux pas être d'accord avec le projet tel que présenté. Les impacts de la mine, son ouverture, son exploitation, ses routes de sortie terrestres et maritimes (incluant installations portuaires) doivent être considérées ensemble.** C'est un tout, un « package deal ». Sur cela, je partage l'avis, les craintes et les questionnements du Collectif de l'Anse-à-Pelletier (la lettre adressée au Ministre, publiée sur le site du BAPE).

La proposition de Forestville (document publié sur le site du BAPE) me paraît, à première vue, une alternative intéressante : nul besoin de passer par le Parc des monts Valin; la route proposée déjà conçue pour le trafic lourd; installations portuaires existantes; le couloir étroit du Saguenay serait épargné, ainsi que les secteurs de conservation tel que le parc Marin. Il reste à voir les impacts sur la qualité de vie de Forestville et ses environs et sur le fleuve et sa faune.

L'avenir du fjord, de ce bijou de patrimoine naturel est trop important. Ne prenons pas des décisions hâtives que nous risquerons de regretter plus tard. Encore un cri du cœur!

Merci, Madame la présidente, mesdames et messieurs de la commission d'avoir pris le temps de lire mes réflexions et pour la considération que vous apporterez à celles-ci. Je vous pris d'agréer mes salutations cordiales.



Élizabeth (Betty) Turner

Chicoutimi, QC